



Conseil municipal Séance du 3 novembre 2022

N°	Objet	Vote
1	Convention avec Plounéour-Brignogan-Plages pour le remboursement des heures AESH	Adopté
2	Coût réel participation communes extérieures maison de l'enfance	Adopté
3	Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association « rêves de clown »	Adopté
4	Déplacement du Conseil municipal des enfants à Paris	Adopté
5	Mise en place du paiement chèque jeunes	Adopté
6	Participation financière avec BMH concernant les travaux de VRD à Poulbriant	Adopté
7	Adhésion au service du Délégué à la Protection des données du Centre de gestion du Finistère	Adopté
8	Avenant n°1 - Convention opérationnelle avec l'Établissement Public Foncier de Bretagne : Sacré-Cœur	Adopté
9	Echange et cession de terrains – EHPAD du Dorguen	Adopté
10	Opération de revitalisation du territoire ORT de Lesneven – Le Folgoët : approbation de la convention	Adopté
11	Pacte social – signature convention territoriale globale CAF	Adopté
12	Motion « mesures d'urgence – prix de l'énergie »	Adopté
13	Motion relative aux conséquences de la crise économique et financière sur les comptes des communes et EPCI.	Adopté

Le Maire,
C. BALCON



Le Secrétaire,
C. BOIVIN